



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du 28 août 2018, à 20h30

Présents : Christine ANTONSANTI, Pierre-Marie DESGROLARD, Jean-Louis GRANITI, Pierre-Franck CHEMACK, Jean-François OLIVE, Marie-Thérèse LACOURT, Alexandre BELTRAMINI, Yves ALVAREZ, Marie-Thérèse WHEELER, Jean-Baptiste LAURENT et Evann CALVETE.

Absents excusés : Jean-Marc DERY a donné procuration à Jean-François OLIVE, Frédéric JOUBERT

Absent : Claude CARLE

Madame Lahitia COSANDEY, Secrétaire de Mairie et du public assistant au Conseil.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Jean-François OLIVE

Madame Christine ANTONSANTI, Maire, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 19/07/2018 est lu puis adopté à l'unanimité des membres du Conseil présents.

8-1-2018 Délibération concordante pour les communes souhaitant adhérer au service commun intercommunal d'accueil périscolaire les mercredis sur le site de l'ALSH la Treille (81500 LUGAN)

L'accueil des enfants du mercredi est désormais considéré comme du temps périscolaire et relève donc de la compétence de la commune. La CCTA propose de prendre en charge cet accueil via une convention annuelle renouvelable. Après contribution des parents, le reste à charge sera réparti sur les communes au prorata de la présence des enfants dans l'établissement. Au jour du Conseil, cette charge communale est évaluée par enfant à 6 € par jour et 4 € par demi-journée. Il est toutefois possible que ce tarif diminue si des aides supplémentaires sont accordés par l'Etat ou par la CAF. La facturation sera effectuée en janvier de chaque année avec un relevé détaillé de présence.

La qualité de l'accueil sur le site de Lugan est soulignée par plusieurs membres du Conseil. Bien que cela constitue une charge communale supplémentaire

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

8-2-2018 Délibération autorisant Mme le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'implantation de haies brise vent avec l'association Arbres & Paysages d'Autan (programme Plant'arbre)

Ce projet de plantation s'inscrit dans le cadre général du projet Corribior (opération concertée entre communes, chasseurs et l'association Arbres & Paysages d'Autan). Mme le Maire lit le projet de convention. Elle prévoit la plantation d'arbres de 1 an aux abords de l'atelier municipal tous les 1 mètres et de combler les espaces dans la haie existante au sud du terrain communal. Les espèces choisies sont des espèces locales et rustiques. Le remplacement des arbres morts est prévu dans une limite de 10 %. La commune s'engage à préparer le terrain, prévoir le paillage (6 mètres cubes), entretenir la plantation et ne pas arracher d'arbre sur 15 ans.

La plantation se fera sous forme d'un chantier communal participatif le 15/12/2018

La commune étant déjà adhérente à l'association, le cout de l'opération est de 205,20 € (76 plants à 2€70).

L'intérêt de cette opération est souligné par l'ensemble du Conseil.

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

8-3-2018 Délibération portant acquisition ou location d'un défibrillateur

Trois propositions commerciales sont présentées par Pierre-Franck CHEMACK et Yves ALVAEZ, sous plusieurs versions de location ou d'achat. Après examen des propositions, il est décidé dans un premier temps d'écarter la possibilité de location de l'appareil jugée trop onéreuse. Parmi les offres restantes, celle de la société FND Cardiacourse apparaît comme ayant le meilleur rapport qualité/prix.

L'achat de l'appareil est à 2088 € HT avec la mise en place sur site, une maintenance annuelle, une formation initiale aux gestes, un boîtier mural d'alarme. De plus, cet appareil est recommandé par l'association des Maires de France.

Le choix du Conseil se porte sur l'appareil de cette société.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

Questions diverses

Proposition de formation de secourisme à destination de tout le village (payante)

Une proposition de formation de niveau PS1 a été reçue en Mairie pour diffusion vers les habitants d'Azas. Pour 10 participants, le coût est de 620 €. A des fins de comparaison, d'autres propositions seront sollicitées. Une discussion s'engage dans le Conseil sur la possibilité que la Commune participe pour partie au financement de cette formation.

Un niveau de participation de 1/3 semble raisonnable à la majorité du Conseil.

Centenaire de l'armistice de 1918 à Montpitol en commun avec Roquesérière

Le vendredi 9 novembre, les porte-drapeaux, le président de l'UNC, Mme le Maire et les membres du Conseil présents, Virginie FABRE, représentante d'Azas au comité d'organisation, seront invités au repas de l'école, après la cérémonie au monument aux morts. L'école et le réfectoire seront décorés pour l'occasion.

Le dimanche 11 novembre, une grande journée est organisée à Montpitol en collaboration avec Roquesérière et Azas, comme cela avait été fait en 2014 et 2015. Pour cette commémoration importante et joyeuse puisque c'est la fin de la guerre qui est célébrée, Yves ALVAREZ fait appel aux bonnes volontés des membres du Conseil pour prêter main-forte au comité d'organisation.

Prochain conseil municipal :

✓ Le 27 septembre 2018 à 20h30.

La séance est levée à 22h50

Mme Christine ANTONSANTI	Mr Pierre-Marie DESGROLARD	Mr Jean-Louis GRANITI	Mr Pierre-Franck CHEMACK	Mr Jean-François OLIVE
Mme Marie-Thérèse LACOURT	Mr Alexandre BELTRAMINI	Mr Yves ALVAREZ	Mme Marie-Thérèse WHEELER	Mr Jean-Baptiste LAURENT
Mr Claude CARLE <i>Absent</i>	Mr Evann CALVETE	Mr Jean-Marc DERY <i>Absent Excusé</i>	Mr Frédéric JOUBERT <i>Absent Excusé</i>	